



- Note aux organisations de la CGT

Le 28 novembre 2008

## Favoriser la relance ou aider les banques

Avant d'annoncer la semaine prochaine un plan de relance d'une vingtaine de milliard d'euros le Gouvernement décide de mobiliser jusqu'à 360 milliards d'euros pour aider les banques. La disproportion entre les chiffres est flagrante et mérite d'être soulignée.

Dans le communiqué sorti après l'annonce gouvernementale, la CGT a bien précisé que le Gouvernement compte faire appel aux marchés financiers ; elle a également souligné que cette façon de faire, au lieu de remédier au problème va l'aggraver à terme, car le pouvoir des marchés financiers se verrait renforcé.

### **1. La contradiction entre la volonté du gouvernement de sauver les marchés financiers et son opposition à satisfaire les demandes sociales est flagrante.**

360 milliards, c'est l'équivalent de 30 années de salaire net d'un million de smicards.

Même si cette somme n'est pas toute de suite disponible, elle rend compte de la volonté du gouvernement de se mobiliser pour sauver les capitaux financiers. Qui plus est, ces aides seraient accordées aux banques **sans aucune contrepartie, sans aucun engagement** de leur part pour augmenter et faciliter les crédits notamment pour les PME.

Cette volonté gouvernementale tranche avec son opposition, par exemple, à donner un coup de pouce au Smic ou à augmenter les pensions et les minima sociaux.

Précisons bien qu'il s'agit là de mettre l'accent sur les choix politiques, la volonté politique du pouvoir.

### **2. Ces 360 milliards seront recherchés sur les marchés financiers, ce qui augmente leur pouvoir**

Pour sauver les banques, le Gouvernement crée deux organismes.

- a. La Société de financement de l'économie française. Structure provisoire, cette entité de droit privé est détenue à hauteur de 34 % par l'Etat, le reste étant partagé entre 7 banques (Banques Populaires, BNP Paribas, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit

Mutuel, HSBC France et Société Générale), chacune détenant 9,43 % du capital.

Elle est chargée d'emprunter, en cas de besoin, sur les marchés financiers jusqu'à 320 milliards d'euros. Les sommes empruntées seraient ensuite prêtées aux banques. En d'autres termes, l'Etat joue le rôle d'intermédiaire entre les marchés financiers et les banques.

La Société de Financement de l'Economie Française a lancé, le 12 novembre, un emprunt de 5 milliards d'euros, remboursable en novembre 2011 et dont le taux d'intérêt est de 3,5 %.

- b. La Société de participation de l'Etat. Elle est chargée d'assurer la participation de l'Etat dans les banques en difficulté jusqu'à 40 milliards d'euros. Cette somme serait aussi empruntée sur les marchés financiers.

La participation de l'Etat n'entraînera pas de droit de vote (ces actions sont des « titres subordonnés »). Dans un premier temps, un apport de 10,5 milliards est déjà prévu.

Dans les deux cas, le pouvoir des marchés financiers se voit renforcé.

### **3. Où se trouvent ces 360 milliards ?**

Ces capitaux se trouvent effectivement sur les marchés financiers, mais pas nécessairement en France. Tous les financiers du monde, y compris les fonds d'investissement publics appelés « fonds souverains », pourraient, s'ils le voudraient bien, venir au secours de l'Etat français.

Et c'est précisément là que le bât blesse. Car, les autres pays voudront aussi emprunter sur ces mêmes marchés, ce qui met ces capitaux en position de force par rapport à leurs emprunteurs, en l'occurrence ici les gouvernements des pays les plus puissants.

### **4. La mobilisation de ces capitaux au service de l'emploi et de l'investissement productif exige des actions coordonnées**

Cette mobilisation est une question profondément politique ; elle nécessite une action multilatérale.

Les gouvernements peuvent décider ensemble de prendre des mesures pour orienter ces fonds vers les objectifs tels que l'emploi et l'investissement productif.

La réunion du G 20 a montré qu'au-delà de bons discours, cette volonté politique n'est pas encore au rendez-vous.